



Mimizan, le vendredi 15 février 2019

Monsieur le Président de la
Communauté des Communes de Mimizan

à

FEDERATION SEPANSO LANDES
1581 route de Cazordite
40300 CAGNOTTE

Nos Réf : DGS-XF-OR-DM-SD-2019/7427

Objet : transmission du dossier de zonage d'assainissement de Mimizan

Monsieur le président,

J'accuse réception de votre demande en date du 10 février 2019, concernant la transmission du dossier de zonage d'assainissement de Mimizan approuvé en conseil communautaire en date du 30/01/2019.

Vous trouverez ci-joint la copie de la délibération n°2019-07 ainsi qu'une copie conforme du dossier déposé à l'enquête publique.

Je me permets de vous joindre également la décision favorable de la MRAE en date du 18 mai 2018 et la note de présentation selon l'article R 123-8 du code de l'environnement.

J'attire votre attention une nouvelle fois sur le fait que ce dossier ne concerne pas le **schéma directeur d'assainissement** mais bien la révision du **zonage d'assainissement**. Le schéma directeur est un document stratégique qui a été actualisé en 2008 alors que le zonage concerne la définition des zones en assainissement collectif et non collectif.

En restant à votre disposition pour toute question relative à ce dossier

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Xavier FORTINON
Président de la communauté de Communes
de Mimizan

